

Rhône : Arbres contre béton - La Barthelasse, deuxième plus grande île fluviale d'Europe, en grand danger !

mardi 10 septembre 2019, par [SOS Barthelasse](#) (Date de rédaction antérieure : 26 août 2019).

Une colonie dense de peupliers blancs domine la rive du Rhône sur 7 km, abritant loutres, castors et plus de 40 espèces menacées. Ce site classé Natura 2000 est menacé d'une destruction totale.



La Barthelasse, près d'Avignon, est la deuxième plus grande île fluviale d'Europe. Elle est en ceci remarquable qu'elle possède l'une des dernières ripisylves du Rhône entre Lyon et la mer à avoir échappé à la pression foncière urbaine, industrielle ou agricole. La plupart des autres sont déjà détruites ou interrompues par des villes, des infrastructures bétonnées, des voies de communication, des ports, des usines, des centrales nucléaires, des barrages et des digues. C'est l'un des derniers maillons de la chaîne que constitue ce corridor écologique. Le maintien de son existence est donc un enjeu majeur. Ce corridor a une fonction essentielle pour la biodiversité, il permet de transporter les éléments reproducteurs de nombreuses espèces qui vivent souvent dans des milieux fragmentés. C'est pour cette raison qu'il a été classé Zone Natura 2000 (FR9301590).

Le 4 décembre 2018 la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon a déposé une demande d'enquête d'utilité publique pour renforcer la digue de l'île de la Barthelasse. La présence de ligneux (grands peupliers, frênes et aulnes) est considérée par certains comme un problème dans le sens où ces arbres présenteraient un risque de dégradation de la digue et donc une menace pour « la sécurité des biens et des personnes ». Ce projet prévoit donc la coupe à blanc et le dessouchage de milliers d'arbres de la ripisylve sur 7 kilomètres de long. Pour cette raison, le Grand Avignon a du ajouter une demande de dérogation à la protection de 40 espèces protégées : 11 mammifères, 10 oiseaux, 10 reptiles et 5 amphibiens, sans compter les espèces « oubliées » dont les poissons par exemple. Cette demande de dérogation est rejetée en mars 2019 par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) qui critique sévèrement les concepteurs du projet pour avoir retenu les solutions qui, parmi toutes, sont les plus dévastatrices pour la biodiversité. Dix jours plus tard, la seule réaction du préfet sera de prolonger le délai d'instruction du dossier de huit mois. Le projet est donc toujours d'actualité. Dans l'état actuel du projet, détruire la biodiversité est un choix délibéré, puisque les recommandations des autorités environnementales proposent d'autres solutions. Par exemple, une digue en retrait permettrait l'abandon de l'arrachage systématique de tous les arbres ainsi que des travaux d'enrochement. De plus, le projet coûterait nettement moins cher.

Cette décision préfectorale est en phase avec la politique plus globale menée actuellement par l'Etat en matière d'environnement. En mai 2019, un an après avoir remis son rapport alarmant, l'IPBES (agence de l'ONU pour la biodiversité) se réunissait à Paris. Le jour même, le président de la République s'empressait de se poser en défenseur de la biodiversité sur le perron de l'Élysée. Pourtant, depuis des mois, le gouvernement s'acharne à démanteler la protection de la biodiversité soit disant pour apporter plus de simplicité et d'efficacité.

Par exemple, pour ce qui est de l'interdiction de porter atteinte aux espèces protégées, le gouvernement prévoit de supprimer la consultation du CNPN. Ou bien encore, il prépare un décret qui supprimera la consultation de l'Office National des Forêts (ONF) en cas de défrichement des bois relevant du régime forestier. Ou bien encore, il s'apprête à remplacer les enquêtes d'utilité publiques actuelles par des procédures électroniques. À cela s'ajoute une politique active de soutien à des projets monumentaux dont les espaces naturels font les frais : contournement de Strasbourg, Europacity à Gonesse... Pour couronner l'offensive, le gouvernement s'applique à « dégraisser » tous les organismes dédiés à l'environnement. Baisse des effectifs et des budgets des services publics : Agence française pour la biodiversité (AFB) et Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Météo France, Cerema, agences de l'eau, Ademe...

Cette manie d'annoncer une chose et de faire systématiquement son contraire brouille la lecture de la politique du gouvernement. Mais en matière de protection de la biodiversité l'objectif est bien clair : jeter à bas toute loi contraignante considérée comme un obstacle à la croissance économique et à la marchandisation. Nous sommes là dans un libéralisme compulsif.

Mais revenons au projet de destruction de la ripisylve de la Barthelasse. Ici aussi le double langage est de mise. On alerte sur l'extinction des espèces et simultanément on utilise des fonds publics pour les détruire. Pourtant la Stratégie Nationale pour la Biodiversité stipule bien que : « les subventions publiques doivent être réorientées dans plusieurs domaines pour éviter de contribuer à l'érosion de la biodiversité » .

Ce double langage ne trompe pas notre collectif « SOS Barthelasse - Sauvons les Arbres » qui maintient son opposition au projet et défend ainsi la biodiversité contre les mensonges d'État dont plus personne n'est dupe. Nous ne voulons plus jamais entendre un ministre de la transition écologique déplorer devant l'Assemblée Nationale que « la biodiversité tout le monde s'en fiche » ! (Nicolas Hulot, 21 mars 2018).

Nous vous invitons à signer notre pétition : pétition sos barthelasse :

https://www.change.org/p/sos-barthelasse-massacre-au-bord-du-rhône-halte-a-l-arrachage-des-arbres/psf/promote_or_share

Collectif SOS Barthelasse-Sauvons les Arbres

397 Av des Frères Lumière
84703 SORGUES
06 83 37 00 65

sos.barthelasse gmail.com

• • <https://www.tela-botanica.org/2019/08/arbres-contre-beton/>

LA PETITION : MASSACRE AU BORD DU RHÔNE, HALTE A L'ARRACHAGE DES ARBRES !

SOS Barthelasse a lancé cette pétition adressée à sos barthelasse

GRAVE DANGER POUR LA BIODIVERSITÉ DU RHÔNE.

DES MILLIERS D'ARBRES MENACÉS SUR L'ÎLE DE LA BARTHELASSE, POUMON VERT D'AVIGNON.

À Avignon, il y a une île sur le Rhône, la Barthelasse. Sur cette île Il y a une digue qui présente deux point fragiles. Il suffirait de les renforcer et d'entretenir l'ensemble régulièrement. Au lieu de cela le projet en cours est d'arracher des milliers d'arbres, dont certains centenaires, sur 7km de long. Ces arbres, constituent la forêt alluviale, la ripisylve. Celle-ci assure la fonction essentielle de corridor écologique. La continuité de ces corridors est irremplaçable, elle permet de transporter les éléments reproducteurs de nombreuses espèces qui vivent souvent dans des milieux fragmentés ou contigus mais pas forcément mélangés.

L'île de la Barthelasse, la plus grande île fluviale d'Europe, est en ceci remarquable qu'elle possède l'une des dernières ripisylves du Rhône entre Lyon et la mer a avoir échappé à la pression foncière urbaine, industrielle ou agricole intensive. La plupart des autres corridors naturels sont déjà détruits entraînant une perte déjà considérable de la biodiversité.

Pour cette raison, la ripisylve de la Barthelasse est protégée par un classement européen : Natura 2000 FR9301590 Rhône Aval. La plus importante des menaces pesant sur cette zone est clairement identifiée par les textes : le défrichement de la ripisylve.

Ceci n'a pas empêché le préfet du Vaucluse d'autoriser l'ouverture d'une enquête d'utilité publique pour en arracher 7 kilomètres.

Comment est-il possible que le représentant de l'État considère comme acceptable ce projet décrit comme écocide par les services mêmes de l'État ?

Le projet qu'on nous impose est démesuré :

- * Il est catastrophique pour l'environnement.
- * Il est coûteux pour les contribuables de l'agglomération.
- * Il est élaboré sans concertation avec les citoyens.

Nous proposons un projet alternatif respectueux de la biodiversité :

- * Renforcement des deux points faibles de la digue.
- * Entretien annuel programmé et budgétisé de la ripisylve.
- * Aide directe à la diminution de la vulnérabilité des habitants et des activités agricoles.

- NOUS REFUSONS LE MASSACRE INUTILE DE MILLIERS D'ARBRES EN BORD DU RHÔNE.

- NOUS VOULONS PRÉSERVER L'ÎLE DE LA BARTHELASSE, PROMENADE PRÉFÉRÉE DES AVIGNONNAIS ET DE VISITEURS DU MONDE ENTIER.

- NOUS SOUTENONS UN PROJET ALTERNATIF RESPECTUEUX DE LA BIODIVERSITÉ.

Nous vous invitons à signer notre pétition : pétition sos barthelasse :

<https://www.change.org/p/sos-barthelasse-massacre-au-bord-du-rhône-halte-a-l-arrachage-des-arbres>

[/psf/promote_or_share](#)

en savoir plus sur nos analyses et propositions en 2013 :

https://drive.google.com/file/d/1EcGzf_RkYUkJJ3rUKb-USwNFzay0_py0/view

et sur la Digue Verte, nos analyses et propositions en 2019 :

https://drive.google.com/file/d/11AnFIeewjdDnLs0hpTjH_cL5tJHXmuW0/view

nous contacter : [sos.barthelasse gmail.com](mailto:sos.barthelasse@gmail.com)

nous suivre sur facebook :

<https://www.facebook.com/sos.barthelasse>
